

EDITORIAL

Commerce transfrontalier du poisson en Afrique de l'Ouest.

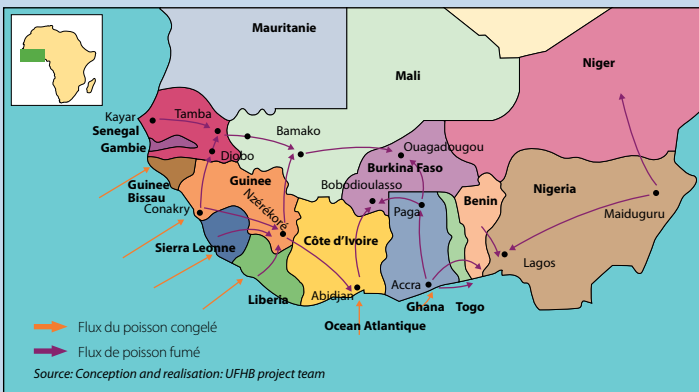
Par Dr. Amadou Tall

Il existe deux sources distinctes de poissons – les pêches marines et continentales – et deux centres de rassemblement distincts – les villes portuaires pour les produits surgelés marins et les villes de rassemblement intérieures pour les poissons marins et continentaux séchés / fumés. Les villes de rassemblement ou les marchés de gros aux poissons sont les points de départ ou les nœuds de la distribution du poisson. Ces marchés sont concentrés dans les grands centres urbains, par exemple Abidjan et Bouaké, comme c'est le cas pour la Côte d'Ivoire.

Les villes portuaires comme Abidjan sont d'importants centres de distribution d'espèces marines en raison de la présence du port, où des centaines de tonnes de poisson congelés importés sont débarqués. Le poisson congelé et transformé (souvent fumé) est distribué dans tout le pays par l'intermédiaire des détaillants. La Mauritanie est le principal fournisseur africain de produits de la mer surgelés à la Côte d'Ivoire. Les importations de ce pays proviennent également du Sénégal et du Mali par voie terrestre et elles sont principalement fumées et réexportées par route et par pirogue respectivement au Burkina Faso et au Ghana.

Pour les poissons transformés du Sénégal et du Mali, le principal point d'entrée est la ville de Korogho, située dans la partie nord de la Côte d'Ivoire, passant principalement par Bamako au Mali. Les commerçants ivoiriens achètent les produits auprès des grossistes sénégalais, qui achètent le poisson dans les centres de transformation, principalement à Joal et Mbour au Sénégal.

Pour les produits destinés au Ghana, la ville de Bouna est dans la plupart des cas le point de départ. Les produits de la pêche transformés sont assemblés dans le village de Vonkoro puis transportés en canoë sur la Volta Noire vers la frontière avec le Ghana. De la frontière, les produits de la pêche sont transportés, via la ville de Kumasi, jusqu'à Accra. Alors que les produits de la pêche surgelés entrent officiellement dans le pays, avec des douanes et des permis d'importations clairs, le poisson séché se déplace à l'intérieur et franchit les frontières de manière informelle.



Carte 1 : Carte des canaux du commerce du poisson en Afrique de l'Ouest.

Pour plus d'informations contactez Dr. Amadou Tall sur amadou.tall@gopa.de ou julie.adeyh@gopa.de

AT PESCAO/CEDEAO COMPOSANTE 1

Cadre Stratégique Détaillé pour le Développement Durable d'une pêche et Aquaculture Durable en Afrique de l'Ouest (CSDD PAD) :

Le CSDD PAD est validé par les Directeurs des pêches et de l'aquaculture de l'Afrique de l'Ouest. Le document est publié sous le modèle DADR / CEDEAO. Un dépliant de trois pages sur le CSDD PAD est également disponible. Pour plus de détails, contactez : amadou.tall@gopa.de ou julie.adeyh@gopa.de.

Factsheets statistiques du secteur des pêches et de l'aquaculture :

L'équipe d'Assistance Technique et le Dr Babou Sogué, stagiaire au DADR / CEDEAO, ont préparé des factsheets statistiques individuelles sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture pour chaque Etats Membre de la CEDEAO. Le document donne des informations sur la production nationale de poisson, la consommation par habitant et les perspectives du secteur pour l'année 2025. Pour plus de détails, contacter : amadou.tall@gopa.de ou julie.adeyh@gopa.de

AT PESCAO/CPCO COMPOSANTE 2

CPCO produit du matériel de communication lié à PESCAO :

Dans le cadre de la stratégie de communication et de visibilité du CPCO, un certain nombre de documents de communication – fiches d'information et dépliants – ont été élaborés sur les activités du CPCO dans le contexte du programme PESCAO global et sur des domaines de résultats clés, y compris la sécurité maritime, le centre régional pour SCS, et la mise en commun et le partage d'informations et de données. Les publications sont accessibles sur le site Web du CPCO : <http://www.fcwc-fish.org/resources/>



Photo 2 : Exemples de produit de Communication et Visibilité de la CPCO.

12e Conférence des ministres de la CPCO : Adoption du protocole du Centre régional de surveillance des navires de pêche :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PESCAO, les ministres des États membres de la CPCO ont adopté un protocole pour la création du Centre Régional de Surveillance des Navires de Pêche qui définit les fonctions administratives et opérationnelles du futur centre régional de surveillance des navires de pêche. L'adoption du protocole a eu lieu lors de la 12e Conférence des ministres tenue à Cotonou au Bénin du 11 au 13 décembre 2019.



Photo 3 : Le Secrétaire Général et le Directeur des Pêches et de l'Aquaculture des Etats membres du CPCO

Formation sur le renforcement des capacités du CPCO pour les États membres :

Un protocole conjoint pour le renforcement des capacités a été signé en 2019 entre l'Institut de la sécurité maritime interrégionale (ISMI), l'Agence européenne de contrôle des pêches (AECP), la Commission sous-régionale des pêches (CSRSP) et le CPC dans le cadre du projet PESCAO. En partenariat avec l'Agence Norvégienne de Coopération au Développement (ANCD), une formation de formateurs a été organisée à l'ISMI à Abidjan, en Côte d'Ivoire du 9 au 13 septembre 2019.



Photo 4 : Une conférence lors d'une session de formation des formateurs

PESCAO/CSRSP ET EFCA COMPOSANTE 2

CSRSP- Opération TESSITO :



Photo 5 : Séance d'information sur l'opération TESSITO.

La CSRSP, en partenariat avec l'AECP, a organisée l'opération conjointe de surveillance sous-régionale des pêches du 22 au 27 septembre 2019 appelée "Opération TESSITO". L'opération s'est déroulée dans les zones sud et centrale de la ZEE du Sénégal et dans les ZEE de Gambie et de Guinée Bissau dont les patrouilleurs nationaux étaient soutenus par le

patrouilleur hauturier "FOULADOU" du Sénégal affrété par la CSRSP. Un expert de La Marine nationale a coordonné les activités d'un avion de surveillance maritime mis à la disposition du CSRSP par la France. Par ailleurs, dans le cadre de la synergie entre les projets financés par l'UE dans la zone CEDEAO, l'ONUDC a également envoyé un représentant à la CSRSP. L'opération a été soutenue par l'AECP "TESSITO" avec imagerie des services maritimes intégrés (IMS) et Copernicus. L'avion de patrouille maritime a dû identifier 93 navires. Les moyens navals engagés dans l'opération ont inspecté 69 navires de pêche, dont 8 canoës, et arrêté 3 chalutiers et 5 canoës pour diverses raisons.

CSRSP- AECP -Atelier pour les inspecteurs des pêches de la République de la Gambie :

Du 16 au 18 septembre 2019, la CSRSP et l'AECP ont organisé un atelier de renforcement des capacités pour 20 inspecteurs de la pêche gambiens dans les techniques d'inspection en mer et à quai des navires de pêche. Inspecteurs des pêches de plusieurs administrations (marine, service des pêches, inspection sanitaire et autorité maritime) ont participé. L'atelier a été inauguré par le Dr (PhD) Bamba Banja, PS du Ministère gambien des pêches.



Photo 6 : Renforcement des capacités des inspecteurs du poisson

CSRSP - Réunion du groupe de travail sur le suivi, le contrôle et la surveillance :

La CSRSP a organisée, du 9 au 11 décembre 2019 à Saly, au Sénégal, une réunion du groupe de travail SCS pour partager et évaluer les résultats de l'année I de PESCAO et la planification de l'année II. En présence de 23 représentants des unités SCS des 7 États membres de la CSRSP, de l'expert en gestion financière de la DUE-Dakar, du chef de Projet, d'un expert de l'AECP, du coordonnateur régional du PRAO et du personnel du secrétariat permanent de la CSRSP.

Les participants ont majoritairement soutenu la création du SCS sous-régional, le registre sous-régional des navires de pêche et le programme sous-régional d'observateurs et ont donc invité la CSRSP à prendre des mesures techniques afin d'anticiper l'approbation du projet de convention MCS par la Conférence des Ministres.



Photo 7 : Membres du groupe de la CSRSP MCS lors de la réunion de la présentation des activités de la première année CSRSP / PESCAO

Membres du groupe CSRP MCS lors de la réunion de présentation des activités de première année CSRP / PESCAO

En étroite coopération avec le CPCO et la CSRP, l'EFCA a lancé au cours du dernier trimestre 2019 un cycle de sessions de formation régionales pour les opérateurs SCS réparties entre les pays anglophones, francophones et lusophones couverts par le projet PESCAO.

La première session a eu lieu les 2 au 4 octobre 2019 à Praia (Cabo Verde) pour les opérateurs de Cabo Verde et de Guinée Bissau. Cela a été suivi d'une deuxième session, qui a eu lieu dans les locaux de l'Institut de Sécurité Maritime Interrégional (ISMI) à Abidjan du 19 au 21 novembre 2019 pour 18 opérateurs du Bénin, de Guinée, de Côte d'Ivoire, de Mauritanie, du Sénégal et du Togo.

Le but de ces formations était de promouvoir l'échange d'expériences au niveau régional et d'améliorer les connaissances des participants sur le fonctionnement du système de surveillance des navires (SSN) et du système d'identification automatique (AIS) comme outils de contrôle des pêches.

Les participants à la formation étaient en majorité des opérateurs de SCS désignés par les deux organismes sous-régionaux (CPCO et CSRP). Des représentants du CPCO et de la CSRP ont également participé aux formations. Cela a également permis de renforcer les capacités des organisations bénéficiaires.

La formation était basée sur diverses présentations détaillant les différentes étapes de l'analyse des données SSN / SIA. De plus, le service maritime intégré (MIS) développé par l'AIECP avec le soutien de l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM) a été utilisé pour illustrer la méthodologie et les avantages de l'intégration des informations SCS et AIS dans un seul système. Les présentations et autres documents de référence (règles nationales et internationales pertinentes) ont été mis à la disposition des participants.



Photo 8 : Salle de conférence lors d'une formation sous-régionale pour les opérateurs des centres de surveillance des pêches (OCSP)

Contribuer à l'harmonisation et à la mise à jour des cadres juridiques nationaux :

En 2019, un rapport sur l'examen de la CSRP et des cadres juridiques nationaux des pays membres du CPCO concernant le contrôle et l'application des pêches a été achevé. La portée du rapport comprenait une cartographie des législations des pays membres de la CSRP et du CPCO ainsi qu'une analyse des lacunes identifiant les besoins en termes de mise à jour et / ou de mise en œuvre de la législation pour chaque pays.

Après la présentation du rapport aux pays du CPCO et de la CSRP, les autorités du Cabo Verde et du Togo ont exprimé leur intérêt à bénéficier du soutien de l'expert juridique de l'AIECP à travers le programme PESCAO.

En conséquence, l'AIECP a signé un contrat spécifique avec un expert pour aider les autorités compétentes du Cabo Verde à revoir et à modifier leur projet de législation sur la base (mais sans s'y limiter) des recommandations

formulées par l'étude juridique. De même, un contrat a également été signé dans le but de fournir un soutien juridique à la révision et à la modification du PAN du Togo - INN.

Dans le cadre du soutien juridique, deux missions sur place ont été conduites, l'une au Cabo Verde du 7 au 9 octobre et l'autre au Togo du 11 au 14 novembre 2019.



Photo 9 : Équipe d'experts du Cabo Verde chargée de revoir la législation nationale dans le cadre du programme PESCAO

PESCAO/DEMERSTEM COMPOSANTE 3

DEMERSTEM: Identification des stocks:

Pour l'activité d'identification des stocks (WPI), un groupe de travail a été organisé pour partager, former et promouvoir une collecte de données biologiques (Du 27 au 30 août 2019 - Nouakchott - Mauritanie). Cet atelier était dirigé par nos partenaires (Merci à Eva Garcia Isarch et José F. Gonzalez Jiménez) et coorganisé par IMROP (Merci à Beyah). Cette réunion a été le point de départ de la collecte de données biologiques qui sera réalisée pendant un an. L'objectif principal est de collecter des données pour une meilleure définition spatiale des stocks sélectionnés dans le cadre du projet DEMERSTEM.

Séance de formation longue durée :

Bien que nous avions initialement prévu de former 4 scientifiques dans le cadre de DEMERSTEM, nous avons pu mobiliser 5 doctorants pour une formation de 3,5 mois en France (sept-déc 2019). L'un des principaux objectifs de la période est de créer des synergies entre les partenaires DEMERSTEM et une interaction avec leur co-superviseur Agrocampus (Didier Gascuel pour les études de cas d'évaluation des stocks et Olivier Le Pape pour les sujets d'habitats sensibles). Ato Ekuban du Ghana (Division des pêches) est également avec nous depuis deux mois, principalement pour apprendre le français mais aussi pour interagir avec un scientifique ivoirien sur l'évaluation de l'habitat sensible du Ghana / Côte d'Ivoire.



Photo 10 : Séance de formation longue durée septembre à décembre 2019

PROJECT FAO-CECAF-PESCAO

Travail du COPACE pour améliorer les connaissances et les conseils de gestion pour le secteur de la pêche artisanale :

Souvent appelées pêcheries artisanales, les pêcheries à petite échelle sont un contributeur clé à la nutrition, à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence durables dans les pays de la région du COPACE.

Le Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) fournit des conseils sur la gestion des ressources marines depuis 1967 et souligne l'importance des pêches artisanales dans la région. Cela a abouti à la formation du Groupe de travail sur la pêche artisanale (GTPA) du COPACE en 2000 en tant que plateforme pour identifier et améliorer les connaissances sur la pêche artisanale et sa gouvernance dans les pays membres du COPACE. Le GTPA du COPACE a formulé des recommandations pour un secteur de la pêche artisanale durable dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.



Photo 11 : Les manipulateurs de poisson déchargent les prises de poissons des canots au Congo

Le GTPA/ COPACE et le projet COPACE-PESCAO :

S'appuyant sur la 7e session du sous-comité scientifique du COPACE qui s'est tenue à Ténérife en 2015, le GTPA a révisé et mis à jour son mandat pour élargir la portée de ses activités. Ce mandat définit le rôle de le GTPA COPACE et orientent son attention sur :

- Collecte et analyse de données biologiques, environnementales et socio-économiques ;
- Réalisation d'études spécifiques importantes pour la pêche artisanale;
- Promouvoir et mettre en œuvre des initiatives / instruments régionaux et internationaux pour la pêche artisanale ; comme les Directives volontaires pour la sécurité de la pêche artisanale durable dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'élimination de la pauvreté (Directives SSF) et plusieurs autres.

Sur la base des nouveaux termes de référence, la 5e session de l'GTPA tenue à Dakar, au Sénégal, en 2018 a convenu d'un plan de travail basé sur les priorités régionales identifiées pour la pêche artisanale. Depuis lors, diverses activités ont été menées par le COPACE et le projet CECAF-PESCAO menant à la 6e session de le GTPA tenue à Accra, Ghana en 2019.

Le 6ème GTPA a réuni vingt-deux participants de quinze membres du COPACE et a abouti à :

- L'examen des méthodes existantes de collecte de données spécifiques à la pêche artisanale ;
- L'identification des indicateurs / variables prioritaires de la pêche artisanale ;
- La discussion sur la caractérisation des pêcheries artisanales dans la région COPACE ;
- Au consensus sur la nécessité de réaliser des études socio-économiques sur des questions spécifiques à la pêche artisanale.



Elmina - Les transformatrices arrangeant les sardines à fumées sur les grilles. ©FAO

Photo 12 : Les transformatrices de poisson arrangeant les sardines sur les grilles / grillades

Pêche artisanale tournée vers l'avenir avec COPACE-PESCAO et COPACE :

En mettant l'accent sur la collecte et l'analyse des données par le biais d'approches collaboratives, la 7e session de l'GTPA devrait se tenir en 2020.

Cette 7e session de l'GTPA cherche à tirer, avec la participation active des parties prenantes, parti de l'élan développé lors des précédentes sessions des groupes de travail pour les pêcheries artisanales durables et les systèmes de pêche dans la région. Pour plus d'informations, veuillez contacter : Merete Tandstad (merete.tandstad@fao.org), Ndiaga Gueye (Ndiaga.gueye@fao.org) et Mme. Lena Westlund (Lena.westlund@fao.org).

CONTACT

Dr. Amadou Tall

Expert principal 1 - Team Leader, Composante 1

Email: amadou.tall@gopa.de

Tel (mobile): +234 (0)816 740 7201

WhatsApp: + 225 07 88 24 03

M. Frank Smart

s/c Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR),
Commission de la CEDEAO Annex at River Plaza near Church Gate
Building Central Business District Abuja, Nigeria